

ATTESTATION D'OCCUPATION DE LOCAUX (AOL)

A RENVOYER (par le comité de la consultation) A LA DIRECTION DES CONSULTATIONS ET DES VISITES A DOMICILE, Chaussée de Charleroi 95, 1060 Bruxelles

Adresse de la structure : Rue des Sauniers 4 - Rebecq-Rognon

N° matricule : CE 102512301

Par la présente, en tant que propriétaire des locaux susmentionnés, je m'engage à maintenir la structure ONE dans ces locaux, pour une durée de (entourez la mention utile) :

- ❖ 3 ans (si les subventions demandées pour les travaux sont comprises entre 1.251 et 2.500 €)
- ❖ 6 ans (si les subventions demandées pour les travaux sont comprises entre 2.501 et 5.000 €)
- ❖ 9 ans (si les subventions demandées pour les travaux sont supérieures à 5.000 €)

En outre, si les travaux constituent une plus-value pour l'immeuble et s'ils sont supérieurs à 2.500 euros hors TVA, je m'engage à rembourser le montant des subventions au prorata du délai de garantie restant à courir si je décidais de ne plus mettre mon immeuble à la disposition de la structure avant le terme convenu.

NB : les subventions de l'O.N.E. de plus de 1.250 euros ne peuvent être accordées que moyennant cet accord écrit du propriétaire.

En cas de suppression de la structure sur base d'une décision de l'ONE, le présent accord est caduc.

Si le propriétaire est une personne physique :

NOM :

PRENOM :

DOMICILE (rue, n°, code postal, localité) :

Si le propriétaire est une société, une asbl, une association de fait, une commune :

DENOMINATION :

NUMERO D'ENTREPRISE :

NOM DU(DES) REPRESENTANT(S) :

PRENOM DU(DES) REPRESENTANT(S) :

Date et signature du(des) propriétaire(s) de l'immeuble :